

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Bulletin n° 12 du 16 mars 2010



A retenir cette semaine

- Progression des captures du charançon de la tige essentiellement à l'ouest de la région (Yonne) suite au radoucissement des températures.
- Stade C2 sur presque la moitié des parcelles.
- Dégâts de gel et des colzas déshydratés.



Réseau 2009-2010

Sur les 65 parcelles que constituent actuellement le réseau colza 40 ont fait l'objet d'au moins une observation cette semaine.

Stade des colzas

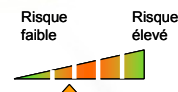
Les stades évoluent lentement :

C1 (apparition de jeunes feuilles)	: 53%
C2 (entre-nœuds visibles)	: 44%
D1 (boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales)	: 3%

Charançon de la tige

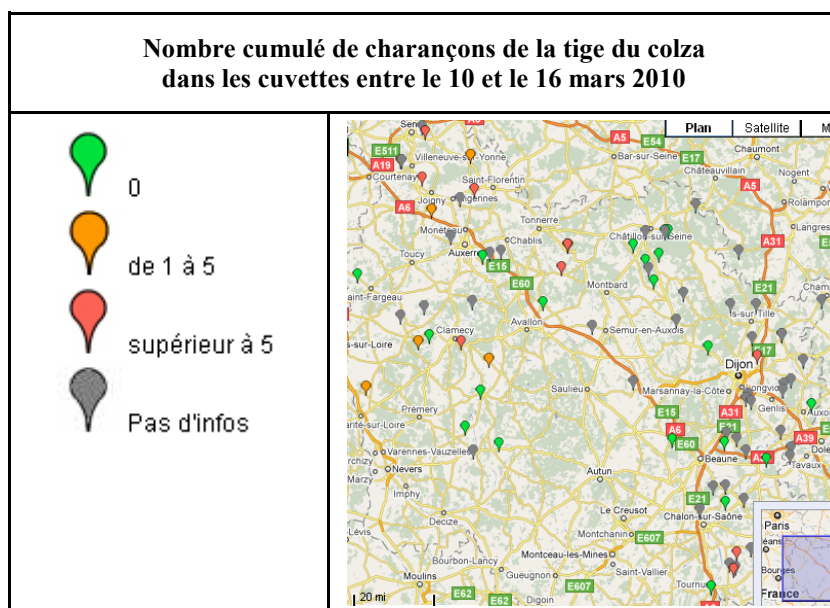
Les conditions ensoleillées actuelles sont favorables au charançon de la tige du colza (cf. carte ci-après). Mais le vol est loin d'être généralisé puisque des captures ont été enregistrées dans 1/3 des cuvettes du réseau (principalement dans l'Yonne) qui a été relevée cette semaine. **La vigilance du suivi des cuvettes est de mise dans les jours qui viennent.**

L'outil proplantExpert indique des conditions climatiques très favorables au vol de charançon sur la région dans les 3 jours.



Prévisions météorologiques du mercredi 17 mars au mardi 23 mars :

Nous allons vers un très fort radoucissement. Hormis mercredi 17 où localement des gelées matinales peuvent être enregistrées, le reste de la semaine verra des minimales comprises entre 5 et 8°C. Les maximales seront supérieures à 15°C avec une pointe à 19°C prévu pour vendredi 19. Un temps variable et ensoleillé est annoncé jusqu'à vendredi. Mais à partir de samedi des bruines pourraient faire leur apparition et même des averses pour le mardi 23.



- Rappel du seuil d'intervention : le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures (temps nécessaire pour que les femelles acquièrent leur maturité sexuelle et entament l'activité de ponte) au stade sensible du colza (à partir de l'élongation de la tige → passage de C1 à C2)

Le stade C2 se caractérise par la présence d'un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles. **Avant ce stade le charançon de la tige du colza n'est pas nuisible.**



- La nuisibilité est liée aux œufs qu'il dépose dans la tige du colza. Ces derniers provoquent en effet une réaction physiologique de la plante, se traduisant par des nécroses, des déformations, voire des éclatements de tiges. Les pertes de rendement consécutives à ces perturbations sont d'autant plus préjudiciables que le printemps est sec par la suite. Le risque conjugué donc la présence de femelles aptes à pondre avec la présence de tige tendre.

Il est important de lutter contre le charançon avant qu'il ne pondre dans les tiges. Cependant l'intervention **ne doit pas être réalisée trop tôt**, afin de limiter les risques de ré-intervention, le vol de l'insecte étant parfois étalé. De plus la fin du stade de sensibilité du colza E (les pédoncules floraux s'allongent) ne sera pas atteint avec 2 à 3 semaines.



Dégâts de gel

Des pieds de colza sont complètement déshydratés et les fortes gelées subies depuis plusieurs jours ont donné un aspect vitreux aux plantes. Les chaudes températures des jours à venir devraient permettre un redémarrage de ces pieds si bien sûr le bouton n'est pas gelé. Ainsi on devrait mesurer l'impact réel du gel à la fin de la semaine.

On observe des pertes récentes de feuilles dues au froid et des grillures suite aux apports d'engrais.

Fertilisation azotée et fractionnement

Dans les parcelles fortement touchées par la mouche du chou, le pivot n'est pas très fonctionnel ce qui a pour conséquence de perturber l'alimentation de la plante. Afin de mieux répondre aux besoins du colza il est conseillé de fractionner les apports d'azote (si la dose totale à apporter le permet).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CAPSERVAL - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD – SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES – EPIS CENTRE – SERAGRI - MINOTERIE GAY – JFB APPRO – ETS RUZE – SRAL - FREDON – KRY SOP – ALTERNATIVE - AGIR SA - ETS BRESSON LUCIEN – MARTIGNON – AGRIDEV – THEOL - SENOGRAIN.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.